Nice : un passeur éthiopien au tribunal

31/07/2017 à 13h49

Un Ethiopien, dénoncé pour s'être fait payer par des compatriotes pour les conduire depuis l'Italie auprès de l'association de défense des migrants Roya Citoyenne à Breil-sur-Roya doit être jugé en comparution immédiate aujourd'hui, a fait savoir le parquet. C'est la première fois qu'un passeur est identifié dans les rangs des migrants aidés par l'association.

"*Cela fait suite à la présentation par Cédric Herrou à la gendarmerie de Breil de quatre migrants qu'il accueillait et dont l'un avait demandé de l'argent aux trois autres pour les amener chez lui*", a précisé la gendarmerie départementale.

" ***C'est l'arbre qui cache la forêt, l'action de Cédric Herrou alimente ce genre de comportements. Les gens ne viennent pas par hasard, nous avons face à nous des réseaux structurés. Le dispositif de Roya Citoyenne permet à des gens aux intentions douteuses d'en bénéficier*** ", a ajouté la même source.

Roya Citoyenne a, de son côté, dénoncé la reconduite à la frontière en cours des migrants qui avaient témoigné sur ce réseau de passeurs à Vintimille, en Italie. "*S'ils sont reconduits en Italie leur vie est en danger. En leur qualité de témoin l'Etat français leur doit protection*", a estimé l'association, ce que la gendarmerie a contesté: "*Il n'y a pas de mise en danger d'autrui*". […]

Barrages filtrants, contrôle des trains: il y a en moyenne plus d'une centaine d'interpellations par jour depuis le début de l'année.

Le Figaro

Merci à **valdorf**